

# Ça vaut le détour...



## ► Fabrique de Philémon, Étainhus

Les Vandermeersch vous accueillent à la Fabrique de Philémon, située à Étainhus. L'exploitation produit du lait depuis trois générations et fabrique depuis 2010 des glaces artisanales, qu'elle vend aux commerçants, aux restaurateurs mais aussi aux particuliers, directement à la ferme ou sur commande. N'hésitez pas à y faire un tour pour découvrir le domaine et ses produits !

## ► Sainneville-sur-Seine

Le nom de Sainneville-sur-Seine vient du mot sanavilla, devenu sainevilla, qui signifie "la ville saine", au sens du domaine rural fertile. Le village est étendu et se compose de plusieurs hameaux dispersés autour du centre-bourg. Les visiteurs apprécieront particulièrement les petits commerces qui animent la commune.

## ► Église Saint-Maclou, Sainneville-sur-Seine

L'édifice est caractéristique des constructions de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Admirez son autel et son tabernacle, tous deux faits de chêne sculpté, sans oublier ses chapiteaux datant du XII<sup>e</sup> siècle, son lavabo en niche du XIII<sup>e</sup> siècle, son bénitier du XV<sup>e</sup> siècle et sa verrière datant de 1922.

## ► Église Saint-Jacques, Étainhus

L'église Saint-Jacques d'Étainhus est une église romane édifée au XII<sup>e</sup> siècle. Observez à l'extérieur la corniche ornée de modillons, ainsi que le mur percé par une fenêtre qui servait autrefois à la confession des lépreux. À l'intérieur, découvrez la nef reconstruite entre 1904 et 1908 ainsi que le chœur, partie la plus authentique de l'édifice. Admirez également le tabernacle en forme d'église de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la verrière, qui date de 1897. Si vous trouvez les portes de l'église fermées, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour les clés !

### INFOS CONSEILS

## Autour d'Étainhus

Le nom d'Étainhus vient du mot *esteinhues* qui du XII<sup>e</sup> siècle, devenu *esteinhus* au XIII<sup>e</sup> siècle et signifiant "maison de pierre" en anglo-scandinave, *stein* renvoyant à la pierre et *hus* à la maison. En 1896 fut inaugurée une ligne de tramway à vapeur, aujourd'hui disparue, entre la commune d'Étainhus et celle de Saint-Romain-de-Colbosc, chef-lieu du canton. Les habitants d'Étainhus sont les Stainhusiens et les Stainhusiennes.

### RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme  
Le Havre Etrétat Normandie**

**Le Havre**  
186, boulevard Clemenceau  
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret  
181 rue de Paris  
76600 Le Havre

**Étrétat**  
Place Maurice Guillard  
76790 Étrétat

**02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com  
www.lehavre-etretat-tourisme.com**



### Seine-Maritime Attractivité

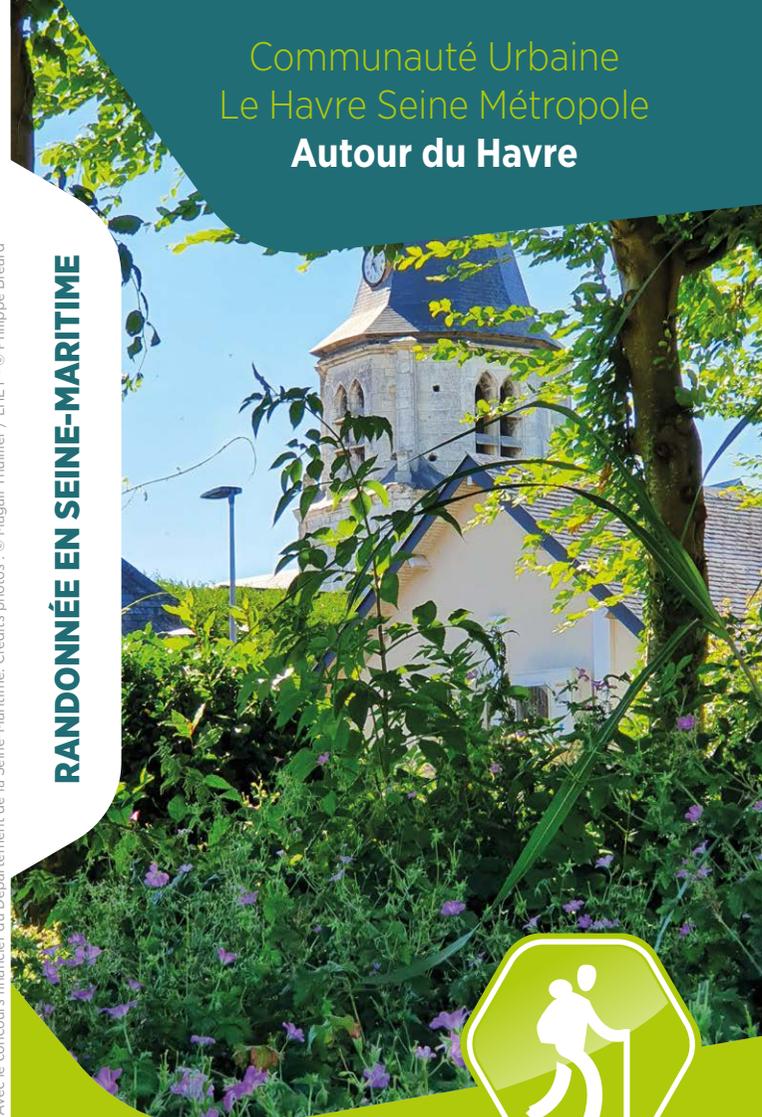
02 35 12 10 10  
contact@sma76.fr  
seine-maritime-tourisme.com



### RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etrétat Normandie  
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET - © Philippe Bréard

## Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



## RANDONNÉE À PIED

**Circuit 10 : Circuit de la Garenne**

Départ : Étainhus, Église

**11,8 km - 3h - 138 m.**

Difficulté ● ● ●



Seine-Maritime  
La Normandie Impressionnante



Seine-Maritime  
La Normandie Impressionnante



10

## Circuit : Circuit de la Garenne

Départ : Étainhus, Église

11,8 km - 3h - 138 m.

Difficulté

### AVIS DU RANDONNEUR

Profitez d'une agréable randonnée sur les terrains variés des terres cauchoises, à la découverte de fermes et de produits du terroir.

**1** Pour commencer votre randonnée, empruntez la route de Saint-Jacques (D234) en direction de Graimbouville. Marchez tout droit jusqu'aux premières habitations et prenez la sente sur votre gauche, poursuivre sur la route de l'Aumône puis au carrefour continuer tout droit. Tournez à droite, passez le virage et prenez la prochaine route qui se trouve sur votre gauche. Ignorez le chemin qui se trouve sur votre gauche et continuez tout droit sur le petit sentier. Arrivé à la prochaine intersection, tournez à droite, et à l'intersection suivante, continuez sur votre gauche jusqu'au lotissement. Tournez ensuite à gauche et, au petit giratoire, dirigez-vous vers la droite.

**2** À la sortie du lotissement, passez derrière l'arrêt de bus et suivez le chemin de gauche, situé entre le champ et les arbres. À la sortie du chemin, continuez tout droit et prenez le chemin sur votre droite, situé en lisière du bois. Traversez ensuite la route d'Étretat et continuez tout droit jusqu'à la route de Montivilliers.

**3** Tournez ensuite à gauche en restant sur le côté de la route, en faisant attention aux voitures. Passez le pont de la ligne SNCF puis traversez pour contourner la glissière de sécurité par la droite, afin de descendre pour prendre le sentier qui longe la ligne de chemin de fer. À la

sortie de ce chemin, dirigez-vous vers la droite sur la route du Château. Au bout du chemin, tournez à gauche puis à droite.

**4** Vous arrivez alors à un carrefour à feu. Traversez la départementale et allez tout droit vers la mairie de Sainneville. Au bout de la route, traversez vers la droite et prenez la première route qui se présente, le chemin de l'Église. Au bout de ce chemin, gardez votre droite pour suivre la route de l'Église, puis tournez à gauche. Vous pouvez ensuite continuer tout droit jusqu'aux dernières maisons. Au premier champ, tournez à droite sur le chemin puis continuez tout droit. Vous croiserez alors la fabrique de Philémon, où vous pourrez vous arrêter pour déguster des glaces artisanales. Continuez ensuite jusqu'à la route départementale d'Étretat, sur laquelle vous tournerez à droite, avant de vous diriger vers la gauche pour retourner au point de départ.

#### Balilage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.